

Il semble difficile de croire à une imprudence aussi grande. Donner sa signature en blanc, se mettre entièrement à la merci de son créancier qui peut remplir la note du chiffre qui lui convient et lui donner une échéance impossible à satisfaire et croire réparer le tort fait à son propre crédit par un acte qui dénote l'ignorance la plus entière de ce qu'il faut pour le défendre.

Naturellement, le marchand de la ville, à la réception de la note en blanc, devra s'efforcer, s'il a égard à son propre intérêt de se faire payer immédiatement de la note protestée et de rompre tout rapport d'affaires avec un homme incapable de faire aucun commerce et dont les actions portent préjudice à la réputation d'intelligence, de jugement et d'honneur commercial des autres marchands de la province.

LA RÉCOLTE DES CÉRÉALES AU CANADA EN 1881.

Le chemin de fer du Grand Tronc a publié cette année comme il le fait d'ailleurs depuis longtemps un rapport sur la production, des céréales sur tout son parcours. Une grande importance s'est toujours attachée à cette publication, car la longueur de la ligne et par suite l'étendue des informations, permet de considérer comme un rapport sur tout le pays le rapport du chemin de fer du Grand Tronc.

Ce rapport comparé à celui de l'année précédente peut être condensé dans la forme suivante :

RAPPORT SUR LA RÉCOLTE 1881.

	Moyenne de moyenne	Audessous de moyenne	Audessus de moyenne	Total
Blé d'hiver. 36	11	39	86	
Blé de printemps..... 51	9	39	99	
Avoine..... 69	4	54	127	
Pois..... 39	19	22	80	
Orge..... 56	2	46	107	
Foin..... 59	51	17	127	

RAPPORT SUR LA RÉCOLTE 1880.

	Moyenne de moyenne	Audessous de moyenne	Audessus de moyenne	Total
Blé d'hiver. 55	20	11	86	
Blé de printemps..... 24	92	5	121	
Avoine..... 77	12	40	129	
Pois..... 52	10	19	81	
Orge..... 72	12	22	111	
Foin..... 65	10	51	126	

La récolte de cette année, ainsi qu'il appert du tableau précédent a été très abondante. L'avoine est celle des céréales qui a donné les plus beaux résultats. L'orge est aussi fort abondant et dans certains districts d'une qualité vraiment supérieure. Le blé de printemps d'après les rapports ne paraît pas avoir été semé sur une aussi grande étendue de terrain que les années précédentes, mais son rendement, cette année, a été fort satisfaisant, la qualité est belle et a été moissonnée dans de bonnes conditions.

Le blé d'hiver a, dans beaucoup de localités, été substitué au blé de printemps et la récolte de cette année donne les résultats les plus heureux. Près de la moitié des rapports, placent la récolte au dessus de la moyenne et 11 seulement sur 86, au dessous de la moyenne. Les pois n'ont pas été aussi favorisés que dans la récolte précédente, le rendement étant mauvais dans certaines localités ravagées par les insectes. Le foin, le maïs et les fruits de toute espèce donnent un rendement inférieur à la moyenne. Dans la province de Québec, le foin est léger, la sécheresse et les pluies excessives en succession ont arrêté la croissance des herbages et contraint les fermiers à rentrer des foin humides et de conservation difficile.

En résumé, les céréales, blé avoine et orge ont donné de magnifiques résultats ; la demande pour l'exportation est pour les deux premières très active, et les cultivateurs du pays comprendront assez leur intérêt, nous l'espérons, pour ne point, dans l'espérance d'offres plus élevées, rejeter celles fort avantageuses qui leur sont faites en ce moment.

L'EXTENSION DE LA CULTURE DE LA BETTERAVE EN FRANCE.

Les départements de l'Ouest de la France semblent devoir bientôt rivaliser avec ceux du Nord par l'extension qu'ils donnent à la culture de la betterave. La fondation d'une sucrerie à *Chateau-Gontier*, (Mayenne) vient d'être résolue. Le Directeur des Sucreries de l'Ouest, en indiquant les conditions à remplir de la part des cultivateurs, a affirmé que les avantages résultant de la culture de la betterave étaient : *amélioration du sol, — production plus grande, — nourriture plus abondante pour le bétail* ; puis il a fait distribuer la notice publiée par la *Société des Sucreries de l'Ouest*, que nous reproduisons pour le profit de nos lecteurs.

NOTICE

SUR LA CULTURE DE LA BETTERAVE A SUCRE.

I.

La betterave à sucre est par excellence la plante du progrès agricole. Elle enrichit tous les pays qui la cultivent. Elle supprime la jachère, le signe trop évident de toute agriculture arriérée. Après avoir produit du sucre que les sucreries payent à beaux deniers comptant, elle fournit les pulpes, si précieuses pour l'engraissement des bestiaux, et elle laisse dans l'étable, sous forme de fumier qui retournera à la terre, la plus notable partie des engrais que sa culture a nécessités.

II.

La betterave à sucre réussit dans tous les terrains, à l'exception des terrains sablonneux et sans ténacité qui se dessèchent trop aisément sous l'influence des chaleurs de l'été. Dans les terrains trop humides et les sols tourbeux, elle acquiert souvent de grandes dimensions, mais elle est de mauvaise qualité, et elle ne donne que peu ou point de sucre.

III.

Avant et durant l'hiver qui précède les semailles, la terre, destinée à recevoir la betterave, devra être préparée par des labours profonds et répétés, afin que les plantes, trouvant une terre bien ameublie, puissent la pénétrer facilement, s'y développer à leur aise, et ne soient point exposées, ainsi que cela arrive dans les terres trop compactes, à végéter en partie hors du sol, au préjudice de leur rendement en sucre.

IV.

Autant que possible, il est bon d'enfouir le fumier de ferme dans les champs, plusieurs mois avant les semailles, afin que l'engrais ait eu le temps de se décomposer, et fournisse ainsi à la plante, dès le début, la nourriture qui lui est nécessaire.

Les engrais pulvérisés doivent être répandus sur la terre et enfouis une quinzaine de jours avant de semer la graine.

V.

On sème la betterave en lignes suffisamment espacées pour pouvoir permettre les divers travaux du binage jusqu'à la récolte. Les praticiens adoptent en ce moment l'espacement de 40 à 45 centimètres (de 14 à 16 pouces) entre les lignes, comme le plus favorable au rendement de la betterave. Les écartements entre les lignes de betteraves et entre les sujets sur une même ligne doivent être tels que le nombre de sujets soit au moins de huit au mètre carré (1 verge $\frac{1}{16}$) ; soit 80,000 par hectare, ou 27,400 par arpent.

VI.

Les jeunes plants de betteraves étant très sensibles à la gelée, les cultivateurs devront attendre la fin des grands froids pour commencer à semer la graine. L'époque habituellement adoptée est le mois de mars ou le mois d'avril. Toutes choses égales d'ailleurs, les semis précoces donnent toujours de meilleurs résultats.

VII.

Il est absolument nécessaire de semer des graines de choix. C'est pourquoi les sucreries ont toujours l'habitude de fournir la graine aux cultivateurs.

VIII.

Les graines ne doivent pas être enfouies à plus de 2 à 4 centimètres (1 pouce à $1\frac{1}{2}$ pouce) de profondeur.

On emploiera avec avantage les semoirs spéciaux pour betteraves, soit pour culture à plat, soit pour celle en billons. Avec ces appareils on sème plus régulièrement et plus rapidement, et la levée est plus certaine.

On doit employer une moyenne de 15 à 20 kilos de graine de betterave par hectare, de 11 à 15 livres par arpent, afin d'avoir une levée beaucoup plus prompte et plus sûre. De cette façon il reste encore des plants de betterave dans le cas de ravages occasionnés par les insectes.

Aussitôt que la semence est levée, et que les lignes de culture se dessinent nettement, on fait un premier binage à la main ou à la houe à cheval, qui a pour effet d'ameublir la partie supérieure de la couche arable, de la rendre plus perméable aux rayons solaires et d'activer en outre la décomposition de l'engrais.

IX.

Le premier binage effectué, ou procédé à ce qu'on appelle le *placement* et le *démariage* de la betterave.

Pour opérer le *placement* de la betterave, on divise, au moyen d'une rasette, les lignes distantes entre elles d'environ 40 centimètres, 14 pouces, en touffes espacées de 20 à 25 centi-